

IN WITNESS WHEREOF the undersigned, being duly authorized thereto, have signed the present Protocol.

DONE at Geneva, this twenty-eighth day of September one thousand nine hundred and eighty-four.

EN FOI DE QUOI les soussignés, à ce dûment autorisés, ont signé le présent Protocole.

FAIT à Genève, le vingt-huit septembre mil neuf cent quatre-vingt quatre.